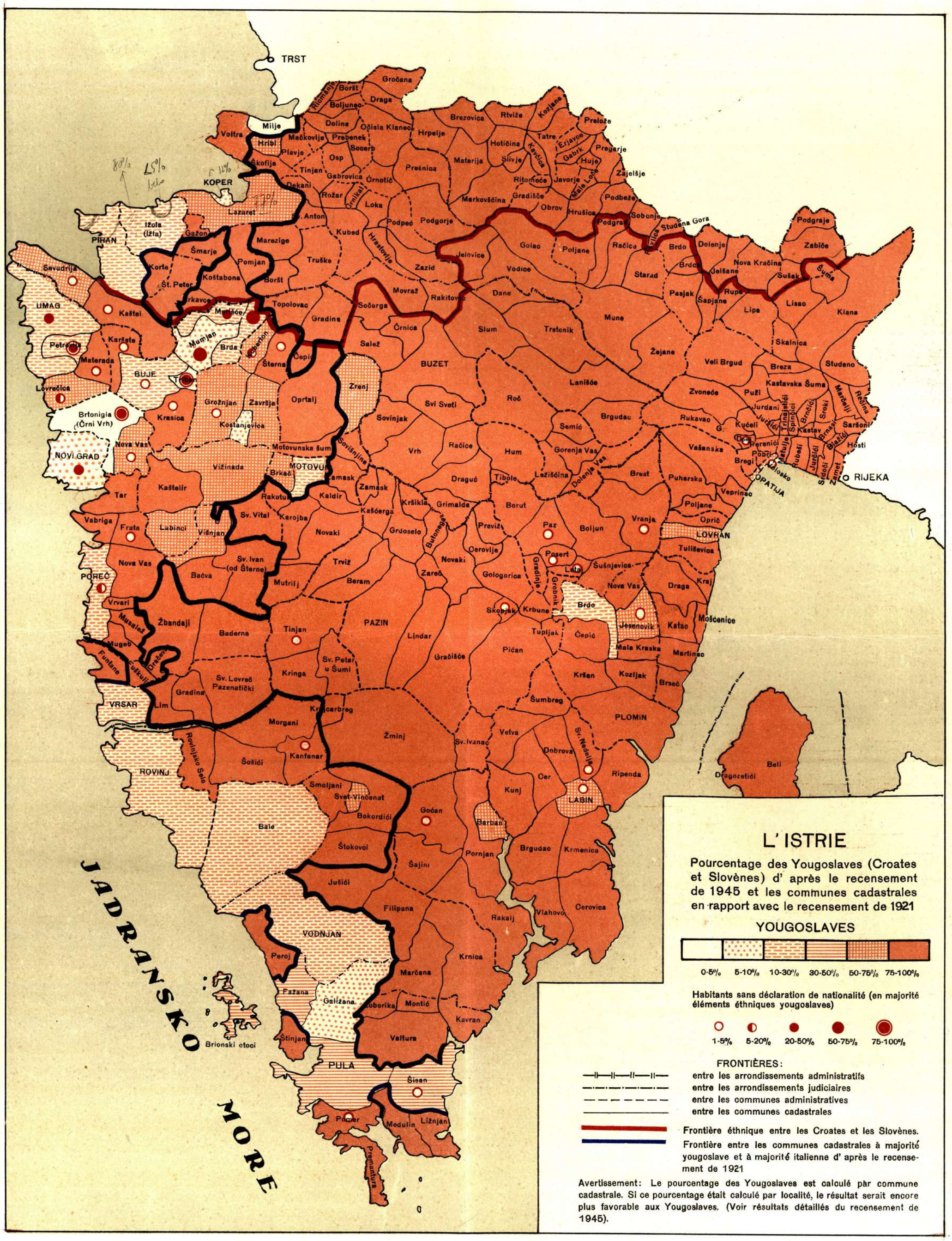

L' ISTRIE

Pourcentage des Yougoslaves (Croates et Slovènes) d' après le recensement de 1945 et les communes cadastrales en rapport avec le recensement de 1921

YOUGOSLAVES

0-5% 5-10% 10-30% 30-50% 50-75% 75-100%

Habitants sans déclaration de nationalité (en majorité éléments éthniques yougoslaves)

1-5% 5-20% 20-50% 50-75% 75-100%

FRONTIÈRES:

- entre les arrondissements administratifs
- entre les arrondissements judiciaires
- entre les communes administratives
- entre les communes cadastrales

Frontière éthnique entre les Croates et les Slovènes.

Frontière entre les communes cadastrales à majorité yougoslave et à majorité italienne d' après le recensement de 1921

Avertissement: Le pourcentage des Yougoslaves est calculé pàr commune cadastrale. Si ce pourcentage était calculé par localité, le résultat serait encore plus favorable aux Yougoslaves. (Voir résultats détaillés du recensement de 1945).